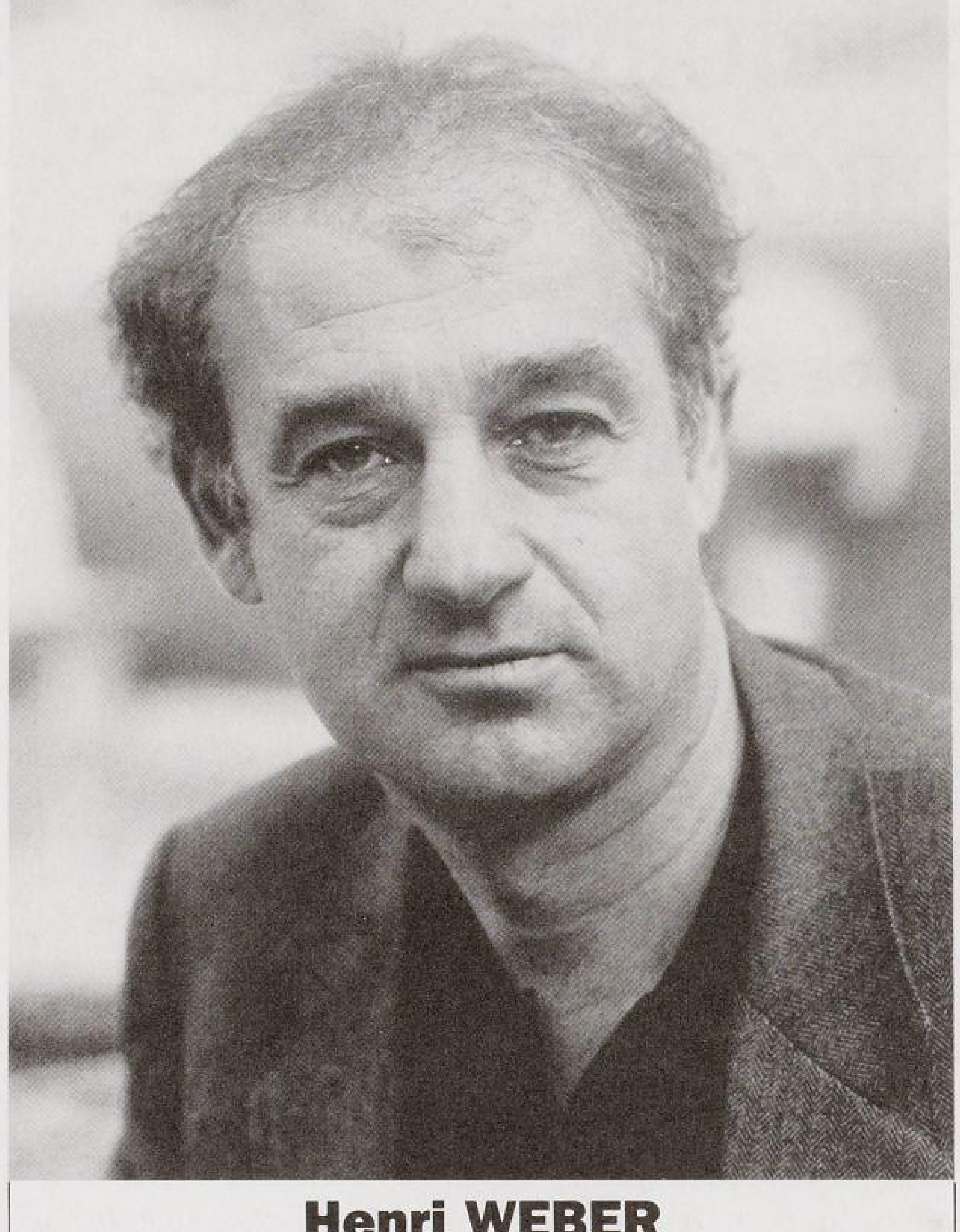
République Française - 2e circonscription de la Seine-Saint-Denis

Elections Législatives - 21 Mars 1993



Henri WEBER

Maire-adjoint de Saint-Denis

Chère Madame, chère Mademoiselle, cher Monsieur,

Dans quelques jours, vous allez choisir votre député et décider ainsi, à la fois de l'avenir de la France et de la défense de vos intérêts. C'est pourquoi j'ai souhaité m'adresser **personnellement** *à vous.*

Je vous propose de rompre avec le passé et d'opter résolument pour l'avenir : **sortir du communisme, sans tomber à droite.**

Le contrat de législature *que j'ai soumis à votre discussion dans le numéro 3 de ma* **lettre** *aux Dionysiens, Pierrefittois et Villetaneusiens, et que je m'engage à défendre en Mairie comme à l'Assemblée Nationale, avance quatre priorités :*

La création d'emplois et la lutte contre le chômage ; la sécurité des personnes et des biens ; la formation des jeunes et des adultes ; l'environnement et le logement.

J'ai détaillé ce que je compte entreprendre, dans ces quatre domaines, dans nos entretiens et dans les lettres que je vous ai envoyées.

Progrès et justice, solidarité, laïcité, respect des valeurs de la République : **je crois à ces principes.** *Fidèles aux valeurs de la gauche, je continuerai à mettre toute mon énergie au service de notre circonscription.*

Très chaleureusement à vous,

Henri Weber

Vu, le candidat

1993 - 1998

QUATRE PRIORITÉS POUR NOTRE CIRCONSCRIPTION :

L'EMPLOI : VERS LA SEMAINE DE 4 JOURS

Politique européenne de grands travaux, incitation fiscale à l'embauche des salariés peu qualifiés, accueil de nouvelles entreprises et de nouvelles zones d'activité, réduction du temps de travail (sans diminution de salaire pour les bas revenus), pour la semaine de 32 heures en l'an 2000.

LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Davantage d'animateurs sociaux, d'éducateurs, de maisons de quartier, d'équipements sportifs, d'aide aux associations de jeunes. Mais aussi de gardiens de la paix, appuyés par des appelés du contingent, de gardiens d'immeubles, de gardes urbains recrutés par nos municipalités, de garde de l'environnement.

LA FORMATION DES JEUNES ET DES ADULTES

L'éducation nationale doit rester la priorité des priorités, le premier budget de l'Etat, mais il faut poursuivre sa décentralisation et mieux adapter les formations aux emplois. Renforcer les moyens scolaires (surveillants, classe de nature, musique, langues), le soutien aux élèves en difficulté, les possibilités de formation professionnelle et d'apprentissage. Rénover la formation permanente et la formation pour adulte, pour donner à chacun une deuxième chance.

L'ENVIRONNEMENT

Halte au béton et à l'urbanisme agressif. Plus d'espaces verts, d'arbres, de fleurs, de passages piétonniers, de murs anti-bruits.

LE DIMANCHE 21 MARS

VOTEZ

HENRI WEBER

Pour un député
Efficace et au service de tous

Suppléante : Maria-Antonieta CHACON

Maire-adjoint de Villetaneuse

PARTI SOCIALISTE

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRÈS



Imprimerie J.M. Barbou - 48.02.14.14